



COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
26/06/2023

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Trois, le vingt-six juin dans la salle Caravane Monde, à 18
Présents : 23 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur
Absents : 6 convocation en date du 20 juin 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier
PEVERELLI, Maire.

Pour : 29 Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Diatta, Faure-Pinault,
Abstention : Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Laville, Lorenzo,
Contre : Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Chezeau (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (pouvoir à Mme Valla),
Mme Keskin (pouvoir à M. Dersi), M. Jouve (pouvoir à Mme Diatta), Mme
Segueni (pouvoir à Mme Faure-Pinault), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire : M. Griffe

Objet : Tarifs des activités périscolaires

Les élèves des écoles publiques ont la possibilité d'être accueillis pour des activités déclarées en accueil de loisirs qui se déroulent le matin de 7h30 à 8h30, sur le temps de midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h00.

Le tarif est dû pour l'année scolaire. Il est variable selon le quotient familial et le lieu de résidence de l'enfant :

| Tranche tarifaire | Quotient Familial | Prix du forfait périscolaire enfants teillois et ULIS (matin, midi et soir) | Prix du forfait périscolaire pour les enfants domiciliés hors commune (matin, midi et soir) |
|-------------------|--------------------------------------|---|---|
| Tranche 1 | de 0 à 475 | 41 € | 164 € |
| Tranche 2 | de 476 à 600 | 44 € | 176 € |
| Tranche 3 | de 601 à 800 | 47 € | 188 € |
| Tranche 4 | de 801 à 1200 | 50 € | 200 € |
| Tranche 5 | de 1201 à 1500 | 60 € | 240 € |
| Tranche 6 | à partir de 1501 ou si QF non fourni | 70 € | 280 € |

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer les tarifs des activités périscolaires ci-dessus, et ce à compter de la rentrée 2023-2024.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,

Gérard GRIFFE